

COMPTE RENDU de la REUNION du 25 janvier 2022

Présents :

Mmes Viviane DUVAL, Colette STELLJES, Nelly BENEDICK, Danielle BRUVRY, Geneviève MOULINIER, Christine LEGUET, Mrs Sébastien BATAILLE, Frédéric MAGNE, Roger EYMERI, Jean-Luc LAMOUREUX, Dominique SAINT AVIT, Nicolas MONNEREAU.

Secrétaire de séance : Geneviève MOULINIER.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 35.

Le dernier compte rendu a été approuvé à l'unanimité et signé par les élus.

➤ **Délibération de principe pour le recrutement de contrat d'accroissement temporaire d'activité**

La situation de l'AESH, pour un enfant scolarisé en maternelle à Flaujagues, est abordée et son rôle pendant la pause méridienne du lundi. Cette agente intervient pendant 50 mn, lors du repas de l'enfant.

Au vu de la situation de l'enfant, il convient de prendre une délibération de recrutement pour accroissement d'activité de vacances à vacances (28 février au 15 avril 2022).

Une délibération pour la période jusqu'aux vacances de Pâques est acceptée à l'unanimité.

➤ **Délibération sur le plan de financement de l'adressage**

Il convient d'acheter, de poser des poteaux des routes et de rues, compléter la signalisation routière, remettre à chaque foyer une plaque avec son n^o de maison.

Le Conseil municipal s'accorde à l'unanimité sur le dépôt d'une demande de subventionnement auprès de l'Etat, sous forme de DETR, ce projet sera inscrit au FDAEC.

➤ **Délibération sur le plan de financement des travaux de l'église**

Les travaux de restauration de l'église St Martin feront l'objet d'une demande auprès de l'état et du Département (PRPN).

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le dépôt d'une demande de subvention auprès de l'Etat et du Département.

➤ **Délibération d'adhésion à la carte carburant Pro de Leclerc**

Au 1^{er} Février 2022 le centre Leclerc imposera un système de «carte Pro» avec abonnement de 2,50 € HT par mois, avec une facturation mensuelle, pour la fourniture de gaz et de carburant..

Le Conseil Municipal se prononce POUR à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

Par délibération en date du 14 septembre 2021, Mme le Maire informe qu'elle a procédé au mandatement du camion OPEL, pour un montant de 17 079 € TTC.
Pour l'équiper, l'achat d'un Triflash est nécessaire, l'entreprise Mongis propose un devis de 1 193,95 €.

Le cumulus du stade a été remplacé pour un montant de 2 837,34 € TTC.

Dépassement du devis entretien des fossés et passage du limier avec broyage, sur le devis Biglardi, la facture 1 800 € TTC complète les travaux du mois d'octobre 2021.

Pose d'un chenil pour les chiens et achat d'un lecteur de puce pour 179,90€

La séance est levée à 22 h 25.

-

➤